MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : PIENNES-ONVILLERS

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de Piennes

Monument(s)

Appellation : Eglise de Piennes

Protection : classement

Arrêté : classement le 06/04/1908

Étendue de la protection : Eglise de Piennes : classement par arrêté du 6 avril 1908

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.